

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Des mesures pour développer le potentiel de l'aéroport

Rivière-du-Loup, le 29 juin 2017 - La Ville de Rivière-du-Loup et la Corporation de l'aéroport de Rivière-du-Loup prennent une série de mesures visant à rendre l'espace aéroportuaire régional conforme aux normes et optimiser tout son potentiel de développement.

D'abord, la Ville a accepté la soumission de la firme Gervais Dubé inc. de 37 410,22 \$ taxes en sus, pour effectuer le déboisement des aires de dégagement en vue du Festival aérien, d'une part, mais aussi afin de se conformer aux normes et pratiques recommandées pour les aérodromes de Transports Canada (TP 312).

Deux mandats confiés

Puis, deux mandats sont confiés par la Corporation de l'aéroport afin de maximiser les lieux et assurer le développement du potentiel du site. En premier lieu, un mandat pour réaliser un plan d'aménagement optimal des terrains de l'aéroport est octroyé à OCTANT Aviation, pour une somme de 19 550 \$ taxes en sus.

Également, un mandat est confié à ADM Services afin d'effectuer une étude de préfaisabilité d'implantation industrielle, de manière à évaluer le potentiel de développement économique de l'aéroport de Rivière-du-Loup. La firme doit proposer différents scénarios de développement à court, moyen et long termes, afin de maximiser l'exploitation de l'aéroport. Ce contrat est d'une valeur de 17 500\$ taxes en sus.

Ces mesures s'inscrivent dans le volet Infrastructures de stratégie de développement économique 2017-2022 de la Ville.

- 30 -

Source : David Lemelin, directeur
Service des communications
418 867-6706